

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLEGE DES PHARMACIENS MAITRES DE STAGE du 30 mars 2012

Présents : voir feuille d'émargement

1. Information de J. Paresys sur la convention signée entre le rectorat, l'université de Bordeaux et l'Ordre des Pharmaciens.

J. Paresys nous présente la signature de cette convention sur Bordeaux.

Voir avec les doyens de chaque UFR afin d'essayer de signer le plus possible des conventions similaires afin d'optimiser la communication sur le métier de pharmaciens dans les collèges et lycées.

J. Paresys doit nous envoyer la convention type.

2. Guide de stage officinal d'initiation

Paris V est à la recherche de guide de l'année passée car leurs étudiants débutent leur stage le 10 mai. Chaque fac ou région peut faire l'inventaire et envoyer à P. Albaret les guides disponibles.

Il faut que le guide 2012 soit envoyé pour le 1^{er} juin dans les différentes facultés.

Le guide doit donc être prêt fin avril.

Les différents chapitres du guide sont partagés pour relecture et mise à jour. J.M. Gazengel enverra aux personnes concernées les chapitres à relire.

Les documents corrigés doivent être envoyés à J.M. Gazengel pour le **18 avril**, date de la prochaine réunion où sera validé le guide avant impression.

3. Guide du maître de stage

Le guide du maître de stage est en ligne sur le site du collège (www.cfpcms.fr ou www.stages-pharmacie.fr).

4. Proposition pour créer un diplôme et organiser la profession d'herboriste

Présentation d'E. Seguin, S. Bouteunouchet et P. Champy

Cette présentation fait suite à une proposition de loi qui a été présentée au Sénat le 12/07/11 visant à recréer un diplôme d'herboriste.

Les associations des enseignants de pharmacognosie et de botanique se sont regroupées et ont rédigé des réponses argumentées sur les différents articles de cette proposition.

Nos collègues nous ont présenté un exposé faisant le point sur un certain nombre de questions qui se posent sur ce sujet :

- Point sur la profession d'herboriste
- Étude du projet de loi qui montre une très forte méconnaissance du domaine des plantes médicinales

- Avis des enseignants sur ce point :

- Refus total du projet car il y a aucune nécessité dans l'état actuel de la législation,
- Implications fortes en terme de santé publique (donc nécessite des professionnels de santé)
- Nécessite de modifier la loi
- Implications économiques non évaluées.
- En cas de recréation du diplôme, nécessité d'une formation universitaire.

Se reporter à la présentation jointe au compte-rendu.

A la fin de la présentation, nous avons adopté le projet de faire passer un questionnaire aux différents maîtres de stage afin d'avoir l'avis des pharmaciens d'officine face aux différentes questions soulevées.

(questionnaire à joindre également mais qui sera à remplir sur internet)

5. Port-folio concernant les stages officinaux

B. Vennat présente le port-folio qui a été mis en place en collaboration avec l'AMS Auvergne.

G. Fournier et O. Chambin ont déjà échangé sur ce sujet en faisant part de leur expérience. Le questionnaire d'évaluation mis en place cette année à Lille sur le modèle canadien a également servi de référence à cet énorme travail.

Le port-folio est un outil pour l'étudiant afin de garder traces de ses stages officinaux et des documents qu'il aura recherché et collecté.

A son premier stage (initiation), l'étudiant recevra un classeur qui sera un véritable dossier d'apprentissage. Il devra le compléter notamment par des analyses de situations ou d'activités.

Puis, il recevra d'autres fiches pour les stages d'enseignements coordonnés et pour son stage de professionnalisation.

Ce port-folio est adaptable pour chaque faculté en fonction des choix réalisés mais il suit les 11 unités de compétences reconnues pour les pharmaciens (référentiel métier).

Une discussion s'engage sur les avantages et les intérêts d'un tel document ainsi que sur comment mettre en place ce document dans les différentes facs et qui payent le classeur et les copies des documents ...

Bien sûr, le port-folio ne se substitue pas aux guides de stage mais il permet de personnaliser et de suivre les acquis de l'étudiant.

Un exemple du port-folio de Clermont-Ferrand est joint en document attaché (fichier pdf).

O. Chambin présente ensuite ce qui a été mis en place cette année à Dijon pour les stages d'enseignements coordonnés de 3^{ème} et 4^{ème} année (procédure et fiches d'évaluation avec une partie auto-évaluation). Cette démarche est dans le même état d'esprit que celui du port-folio, même si elle est simplifiée par rapport à la durée du stage (fichiers joints).

6. Congrès APPEX de Monastir

38 inscrits pour l'instant.

Associé à l'assemblée générale de l'APPEX, il y a également une journée d'échange et de rapprochement entre les filières Officine, les maîtres de stage et les Ordres.

7. Développement Professionnel Continu (DPC)

J.M. Gazengel présente le DPC qui est en vigueur depuis le 2 janvier 2012 avec les textes officiels et les différentes commissions qui se mettent en place.
Les pharmaciens apparaissent dans la Commission Scientifique Indépendante qui définira les méthodes et les formations.

La séance est levée à 16h00

Prochaine réunion le 18 avril.